

COMMISSION 1

Préambule, dispositions générales, cohésion sociale, rapports Etat/Eglises, dispositions finales

Rapport de minorité

Signataires :

- Jean-François Lovey (Appel Citoyen)
- Jean Bonnard (Appel Citoyen)
- Lucile Curdy (Parti Socialiste et Gauche citoyenne)
- Madeleine Kuonen-Eggo (Zukunft Wallis)
- Laurence Vuagniaux (Les Verts et citoyens, remplace Claudia Gaillard-Morend)

17 février 2020

A. Introduction, considérations générales

Conformément au Règlement, cinq commissaires ont déposé un rapport de minorité.

B. Propositions et considérations de la minorité

La minorité de la commission souhaite que, dans la première partie du Préambule, la formule « Au nom de Dieu Tout-Puissant » soit remplacée par la disposition tirée de la Constitution fribourgeoise de 2004, jugée plus ouverte et plus inclusive : « Croyant en Dieu ou puisant nos valeurs à d'autres sources ».

Les signataires du rapport de minorité sont persuadés que le canton du Valais possède un fort ancrage, religieux, historique, culturel dans l'enracinement chrétien. Les églises, chapelles, oratoires, les fêtes religieuses qui rythment le calendrier, les rituels et traditions, la prise en compte de la spiritualité dans les missions éducatives, tout cela justifie une invocation à Dieu en ouverture d'une Constitution nouvelle pour notre canton.

Mais le fait que tous ne se reconnaissent pas en cet éclairage chrétien de l'existence et que beaucoup puisent ailleurs des valeurs tout aussi respectables et partageables pour le bien de la société incline les signataires à proposer une formulation plus ouverte.

Ainsi les signataires du rapport de minorité proposent-ils un libellé avec deux volets : d'abord l'invocation à la « foi en Dieu » et ensuite, dans la même phrase, l'invocation à la « reconnaissance d'autres sources pourvoyeuses de valeurs ».

1. Principe A.1.1 (Préambule, 1^{ère} partie)

~~MA.1.1 Au nom de Dieu Tout-puissant!~~

Nous, Peuple du Valais, libre et souverain,
croyant en Dieu ou puisant nos valeurs à d'autres sources,

(suite conformément à la proposition de la majorité de la commission)

~~MA.1.1 Im Namen Gottes des Allmächtigen!~~

*Wir, das Walliser Volk, frei und souverän,
die wir an Gott glauben oder unsere Werte aus anderen Quellen schöpfen,*

(Rest gemäss Vorschlag der Mehrheit der Kommission)

Le rapporteur de la minorité : **Jean-François Lovey**